

Groupe « Education artistique et culturelle »

Réuni en visioconférence - Jeudi 18 mai 2020



24 Participants :

Guillaume Bonnin (FD03)
Martine Bermond (FD07)
Nathalie Martelli (FD08)
Hélène Lacassagne, Sarah Tourtelot, Nadine Javion (FD19)
Robin Fruhinsholtz (FD18)
Damien Mesnil (FD28)
Céline Pineau (FD40)
Paul Oudin (FD57)
Sarah Michel (FD57)
Yannick Vincent (FD58)
Simon Rousselle (FD59)
Rosa Rouget (FD65)
Carole Garcia (FD88)
Etienne Butzbach (FD90)
Caroline OTT (FD91)
Ingrid Sylvestre (FD94)
FD 83
FD 52
Aurélie Joubert (UR Centre Val de Loire)
Aline Rossard (UR Nouvelle Aquitaine)
Sandy Ducatez (UR Bourgogne-Franche-Comté)
Sabrina (?)

Ce compte-rendu ne propose pas un état exhaustif des échanges, mais une synthèse permettant une vue d'ensemble de la situation de ce champ d'activités.

La plupart des activités en arrêt, mais des initiatives

Dans la quasi-totalité des départements représentés, l'arrêt a été quasi-total pour les activités d'Education Artistique et Culturelle. Le passage des personnels en chômage partiel a été la règle générale. Les actions d'Education Artistique et Culturelle représentent de gros volumes d'activités, comme pour les fédérations Nord-Pas-de-Calais (15 structures culturelles engagées avec l'accueil de 20 jeunes en service civique ; 7 résidences en collèges), pour la fédération de Corrèze (80 projets en cours), pour celle du Cher (30 communes partenaires de « Passerelle des Arts »). Pendant la période de confinement, certaines fédérations comme celle du Cher et du Nord ont pu maintenir des activités à distance (création de padlets par exemple).

Les relations aux équipes artistiques

Dans la plupart des cas, les fédérations de la Ligue se sont montrées solidaires des équipes artistiques. Pour certaines, elles ont payé ces équipes même lorsque les interventions n'ont pas eu lieu, comme le recommandait le ministère de la culture. (C'est le cas par exemple pour la fédération de Corrèze, pour celle des Landes, pour l'union régionale de Bourgogne-Franche-Comté).

Quelquefois, ces interventions ont été réglées, mais avec un report à l'automne prochain ou à l'année civile 2021. Toutefois, il paraît impossible comme le souligne la fédération d'Eure-et-Loir, de reporter la totalité des actions qui ont été annulées. Se pose alors la question non encore résolue du maintien de certains crédits.

Enfin, certains reports ont eu lieu sans paiement des interventions non faites, mais en conservant les équipes artistiques concernées pour les programmations à venir.

Les relations aux partenaires et la pérennité des actions et des postes

Très généralement, les relations partenariales des fédérations de la ligue s'inscrivent dans un climat de confiance réciproque avec les collectivités et les services de l'État. Ce cadre bienveillant a permis dans la grande majorité des cas à nos fédérations le maintien intégral des financements prévus. Ce n'est toutefois pas le cas partout, et la fédération de Moselle par exemple a connu des réductions.

Dans cette perspective, aucune des fédérations représentées dans le groupe de travail n'a de craintes réelles sur la pérennisation des actions conduites ni sur la sauvegarde des postes de travail et des structures comme de Centre de Ressources pour le Théâtre Amateur.

Par ailleurs, comme le souligne la fédération de Moselle, les salariés en charge de l'action culturelle partagent généralement leur temps de travail sur d'autres champs éducatifs, ce qui préserve la pérennité de leur poste.

Enfin, quelquefois c'est l'interruption du processus électoral pour les communes et intercommunalité qui fait planer une incertitude sur l'avenir.

En conclusion il se confirme l'hypothèse que les structures culturelles seront moins affectées par la crise que les équipes artistiques.

Les relations aux équipes éducatives et aux dispositifs en cours

Plusieurs fédérations, comme celle du Cher, ont remarqué l'inadaptation du dispositif 2S2C aux besoins des enseignants. En effet, même si cela avait pour but d'alléger leurs effectifs de classe, le surmenage dont ils ont été victimes en raison des contraintes très lourdes à observer, les a rendus peu ouverts un certain nombre de propositions.

Par ailleurs, comme le souligne la fédération du Nord, les activités mises en place relevaient plus de l'occupationnel que de la véritable Education Artistique et Culturelle.

Enfin, le faible niveau de rémunération (110 euros pour 1 journée), les a amenés quelquefois à ne mettre en place que des séquences d'1h30.

Des projets prennent corps dans le cas des « Vacances apprenantes », comme dans le département du Cher où la DRAC a sollicité la fédération pour porter 24 résidences avec un budget global de 250 000 €.

Ces projets pour l'été sembleraient plus simples à monter si les éléments de financement paraissaient plus clairs. Ce regret exprimé par exemple par la fédération des Hautes Pyrénées qui souhaite s'engager dans le dispositif « école ouverte ».

Des incertitudes persistantes

Plusieurs participants, comme l'union régionale de la région Centre Val de Loire, soulignent la persistance de nombreuses incertitudes liées aux aspects techniques de la mise en œuvre des projets : il reste beaucoup d'interrogations sur les jauges, les transports, les durées des projections, le maintien des calendriers des dispositifs institutionnels d'EAC.

Par ailleurs, plusieurs fédérations dont celle des Landes, craignent que les projets de diffusion soient plus affectés que les projets d'Education Artistique et Culturelle. C'est déjà le cas notamment en région Bourgogne Franche-Comté.

Un appel pour l'invention de nouvelles formes, indispensablement en lien avec les droits fondamentaux et donc les droits culturels.

Notre collègue de Nouvelle Aquitaine nous rappelle le travail engagé de longue date sur les droits culturels et qui n'a pu encore être soumis au Conseil Régional.

Un projet de formation et mise en place en région Nouvelle Aquitaine. S'il restait des places vacantes, et aurait proposé à l'ensemble du réseau.

Dans l'attente de la reprise de ce chantier, elle nous soumet pour avis, information, et/ou signature le texte ci-dessous, intitulé « *Quelle leçon d'humanité dans un monde meurtri ?* »

Quelle leçon d'humanité dans un monde meurtri ?

Nous, personnes libres, êtres d'humanité d'égale dignité, ici en Nouvelle-Aquitaine,

parce que nous lisons, suivons et parfois partageons les communiqués et les prises de position rédigés et signés par des personnalités ou des élu·e·s de la République,

parce que nous lisons, suivons et parfois partageons les communiqués et les prises de position rédigés et signés par des organisations, mouvements, fédérations, syndicats, réseaux,

parce que nous réaffirmons l'importance des droits humains fondamentaux,

parce que nous sommes libres de penser et de signer par nous-mêmes,

parce que nous pensons que la situation que nous traversons demande une prise de recul et un regard distancié,

parce que nous croyons en la discussion argumentée,

parce qu'aux tests technocratiques nous préférons les tests d'humanité,

parce que nous savons qu'une pensée complexe ne se résume pas en quelques signes,

parce que nous voulons faire encore mieux humanité ensemble,

nous nous reconnaissons dans le texte ci-joint "*Quelle leçon d'humanité dans un monde meurtri ?*"

Nous vous invitons à le signer [via ce formulaire en ligne](#), en votre nom et avec ou sans titre ou qualité, et à le partager massivement.

Contacts :

- Aline Rossard (aline.rossard@laligue-poitou-charentes.org)
- testdhumanite@protonmail.com